



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^e

SEANCE ORDINAIRE DU 07 Août 2013 CONSACREE A L'EXAMEN
ET L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Nombre de membres dont le Conseil
Est composé : 61
Nombre de Conseillers en fonction : 59

L'an deux mille treize et le sept du mois d'Août, le Conseil Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala III^e, convoqué conformément à l'article 32 de la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes, s'est réuni dans la Salle des Délibérations (l'hôtel de ville de Douala 3^e), sous la Présidence de Monsieur OUMAROU FADIL, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III^e.

Etaient présents : 55

S'étaient excusés : 04

Etaient absents : 02 Décédés

DELIBERATION N° 010 /DEL/ CM/SG/CAD3/ 2013
AUTORISANT LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE DOUALA 3^e A SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC O.N.G. ASSOAL

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala III^e.

- Vu la constitution
 - Vu la Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation au Cameroun
 - Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
 - Vu la loi n° 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées
 - Vu le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats de Communes et Etablissement communaux et ses modificatifs subséquents ;
 - Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la communauté urbaine de Douala ;
 - Vu le Décret n°2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la commune, de la communauté urbaine et du syndicat de communes ;
 - Vu le Décret n°2012/480 du 22 octobre 2012 nommant Monsieur **NASERI PAUL BEA**, Préfet du Département du Wouri ;
 - Vu l'Arrêté n° 00379/A/MINATD/DCTD du 1^{er} Novembre 2007 constatant l'élection de Monsieur OUMAROU FADIL, Maire de DOUALA 3^e ;
 - Vu L'accord de partenariat entre la commune d'Arrondissement de Douala 3^e et ASSOAL en date du 7 janvier 2013 ;
 - Vu les inscriptions budgétaires de l'exercice 2013 ;
- Sur proposition du Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e et après avis favorable des différentes Commissions
Considérant les nécessités de service

DELIBERE :

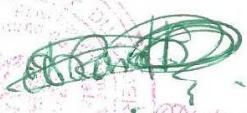
Article 1^{er} : Le Conseil Municipal autorise le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^e à signer une convention de partenariat avec ONG ASSOAL

Article 2 : Les principaux champs d'application de ce partenariat sont :

- Amélioration de l'offre et de la qualité des services sociaux de base dans les quartiers de Douala 3^e ;
- Animation du processus de budgétisation participative dans l'espace Communal ;
- Amélioration de l'offre des services de base dans les quartiers défavorisés ;
- Promotion de la protection sociale en faveur des jeunes et des femmes ;
- Contribution à l'amélioration de la maîtrise d'ouvrage communale.

Article 3 : La présente délibération sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Jean Philippe Colokam
Secrétaire Général

LE PRESIDENT



Oumarou FADIL
Commandeur de l'Ordre
National de la Valeur

VU ET APPROUVE

Douala, le 14 JAN 2014

LE PREFET



NASERI Paul Béa
Administrateur Civil Principal

Fait et délibéré en séance publique
Douala, le 07 AOUT 2013

LISTE DES CONSEILLERS
MESDAMES ET MESSIEURS

- 1 - OUMAROU FADIL
- 2 - MANGA ZANG
- 3 - BAYEKE NGANGO THEOPHILE
- 4 - KAMGUIA DIFFO (décédé)
- 5 - NANKAM JEANNE MARIE
- 6 - SONGUE FRANCIS
- 7 - NGOUMA EKO
- 8 - SAIBOU OUMARA
- 9 - TIMBA ADOLPHE
- 10 - BIBAYA ROLAND
- 11 - TAMO AMBROISE
- 12 - NGAMBOU VINCENT
- 13 - ZANG OMGBA GERMAIN
- 14 - MVOLO ONANA
- 15 - YODJA JUSTIN
- 16 - MOUTHE OUATSOK C.
- 17 - TCHAMENI COLETTE
- 18 - ASSAK PASCAL
- 19 - NYAKAM JEAN
- 20 - WAFFO ALBERT
- 21 - NYAHEU EMMANUEL
- 22 - KENFACK KAMGA PAUL
- 23 - DIBEBE SAMUEL
- 24 - MBARGA JACQUELINE
- 25 - YANKOUMBEL ANDRE
- 26 - MESSINA EYEBE MARTHE
- 27 - DIKANDA TCHYMIEL EDJIMBI
- 28 - OKALA NOAH
- 29 - BOTCHA NGARE
- 30 - OHANDJA MARCUS
- 31 - TCHENDJOU
- 32 - KOUAKEU ADOLPHE
- 33 - ENAMA MEBENGA JOSEPH
- 34 - MOHAMADOU BAKO
- 35 - JONNGWANE MOTASSI
- 36 - NDZOUKEU ELISE
- 37 - MBALLA ATANGANA PIERRE
- 38 - BOUENDEU JEAN FIDELE
- 39 - NGONDE CHARLES
- 40 - BEBENG MOUKO
- 41 - NNOMO NAMA ROSALIE
- 42 - NKOUNA ONDO BLANDINE
- 43 - ESSAMA ZONGO SERGE
- 44 - MBOMO ANDJONGO LUCIE BLAND
- 45 - TALLA PASCAL
- 46 - KAMDEM MARTIN
- 47 - KWAPNANG JOB THEOPHILE

Ampliations

- MINATD/DCTD/YDE
- PREFECTURE DU WOURI
- CONTROLE FINANCIER
- SECRETARIAT GENERAL/S.A..F.
- RECETTE MUNICIPALE
- DOSSIER/CHRONO/ARCHIVES

- 48 – EBOUMBOU HONORE
- 49 – NGOUNOU JACOB
- 50 – BCHAMGOUE
- 51 – NDOBU TIMOTHY
- 52 – TCHOMBI KOUANDA PAULINE
- 53 – ETA MARGARET EBOT
- 54 – NINTCHEU JEAN MICHEL
- 55 – NYABO LOUIS
- 56 – FASSEU TCHAMMANDE R.
- 57 – AZEMBA MOMO ACHILLE
- 58 – MABE MADREBERTH
- 59 – DOUMBE WONDJE NINGA M.
- 60 – ZOGNING FRANCOIS
- 61 – ZEJIP JEAN CLAUDE (décédé)